Avis de convocation / avis de réunion

EDISSIMMO

SCPI à Capital Variable
Siège social : 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris
337 596 530 R.C.S. Paris

* * *

AVIS DE CONVOCATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2019

*** * ***

Les Associés de la Société **EDISSIMMO** sont convoqués, sur première convocation :

le Jeudi 11 Juillet 2019 à 11 heures 30

dans les locaux d'Amundi Immobilier
90 Boulevard Pasteur, 75015 – PARIS
(Salons du rez-de-chaussée)

en Assemblée Générale Ordinaire, en vue de délibérer sur l'ordre du jour exposé ci-après :

Si cette Assemblée ne peut valablement délibérer faute de réunir le quorum requis, les Associés seront à nouveau convoqués pour **le Mardi 23 juillet 2019 à 10 heures**, **dans les locaux d'Amundi Immobilier, 90 Boulevard Pasteur, 75015 PARIS (Salons du rez-de-chaussée).**

AVERTISSEMENT

Vous avez reçu, par voie postale, un bulletin de vote relatif à l'Assemblée Générale Mixte du jeudi 27 juin 2019 à 14 heures comportant une erreur matérielle.

Le bulletin de vote que vous avez reçu indiquait en effet au niveau de la Résolution n°12 –Renouvellement des membres du Conseil de Surveillance que vous deviez désigner au maximum 15 candidats, or l'Assemblée Générale Ordinaire est amenée à se prononcer cette année uniquement sur le renouvellement de cinq (5) membres du Conseil de Surveillance.

Afin de se prononcer uniquement sur le renouvellement des membres du Conseil de Surveillance, une nouvelle Assemblée Générale Ordinaire est convoquée le jeudi 11 juillet à 11h30.

L'Assemblée Générale Mixte de la Société EDISSIMMO convoquée le jeudi 27 juin à 14h00 sur première convocation est maintenue et l'ensemble des autres résolutions restent soumises au vote des Associés.

Ordre du jour du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Lecture du rapport de la Société de Gestion,
- Lecture du rapport du Conseil de Surveillance,
- Nomination de membres du Conseil de Surveillance,
- Pouvoir en vue des formalités.

Il est rappelé l'importance pour les Associés de participer à cette Assemblée, qui ne peut valablement délibérer, sur première convocation, sur les résolutions du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire, que si les associés présents ou représentés détiennent au moins le quart du capital de la Société EDISSIMMO.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de l'Assemblée Générale réunie sur première convocation, l'Assemblée Générale devra alors se réunir une seconde fois, ce qui entrainera des frais supplémentaires pour la Société EDISSIMMO.

TEXTE DES RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION
(Nomination de membres du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires :

rappelle que l'article 20.1 des Statuts de la SCPI prévoit que le Conseil de Surveillance de la SCPI est composé de 7 membres au moins et de 15 membres au plus, désignés parmi les associés, nommés pour 3 ans et toujours rééligibles,

prend acte de l'arrivée à terme des mandats de 5 membres du Conseil de surveillance de la SCPI (M. Max WATERLOT, M. Roland MEHANI, M. Daniel MONGARNY, M. Philippe BASTIN, M. Alain MAZUE) à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018,

et **décide** en conséquence, de nommer en qualité de membres au Conseil de Surveillance, pour une période de 3 ans et dans la limite des 5 postes vacants à pourvoir, les personnes figurant dans la liste précisée en Annexe 2 du rapport de la Société de Gestion et ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

SECONDE RESOLUTION
(Pouvoir en vue des formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires,

donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet de procéder à tous dépôts et toutes formalités de publicité prévus par la loi.

_____

LA SOCIETE DE GESTION
AMUNDI IMMOBILIER

ANNEXE 1

NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance est composé de :

Président	Roland MEHANI
Vice-Président	Michel MAS
Vice-Président	Alain MAZUE
Membres	Max WATERLOT
	Daniel MONGARNY
	Philippe BASTIN
	Hubert LIGONES
	François CAPES
	SPIRICA
	Xavier BONAMY
	André MADEORE
	Jean-Yves LAUCOIN
	Claude BOULAND
	Hervé DELABY
	Jean-Luc PAUR

Les mandats de Messieurs Max WATERLOT, Roland MEHANI, Daniel MONGARNY, Philippe BASTIN et Alain MAZUE arriveront à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Conformément aux dispositions transitoires adoptées lors de l'Assemblée Générale de 2016, cinq postes sont à pourvoir.

Les membres sortants sollicitant le renouvellement de leur mandat sont les suivants :

	Prénom / Nom	Âge	Activité / Profession	Nombre de parts détenues dans EDISSIMMO	Nombre de parts détenues dans d'autres SCPI du Groupe
1	Alain MAZUE	66	Retraité – ancien cadre du Crédit Agricole	126	- 20 parts de l'Oustal des Aveyronnais - 163 parts de Rivoli Avenir Patrimoine
2	Daniel MONGARNY	67	Retraité de la Fonction Publique	200	- 7 parts de l'Oustal des Aveyronnais - 11 parts de Rivoli Avenir Patrimoine
3	Roland MEHANI	69	Cadre supérieur financier	7700	- 10 parts Duo Habitat
4	Max WATERLOT	67	Retraité Expert judiciaire auprès des Tribunaux	1228	- 28 parts Reximmo Patrimoine - 20 parts de Amundi Défi Foncier - 40 parts Amundi Défi Foncier 2 - 994 parts de Rivoli Avenir Patrimoine

Les associés qui ont envoyé leur candidature sont :
(par ordre d'arrivée)

	Prénom / Nom	Age	Activité / Profession	Nombre de parts détenues dans EDISSIMMO	Nombre de parts détenues dans d'autres SCPI du Groupe
5	Xavier DECROCQ	55	Conseiller en Entreprise et Associé d'une exploitation agricole	100	0
6	Alain FORTOUL	63	Ancien Directeur Administratif et Financier	246	0
7	François PERIMONY	64	Retraité	275	0
8	Michel BAUD	68	Retraité de la Gendarmerie	1370	0

9	Arnaud BARLET	47	Directeur Gestion et Politique Industrielle	330	0
10	Philippe LELIEVRE	60	Dirigeant de société	1480	712 parts de Rivoli Avenir Patrimoine
11	SCI ANTHEMIS (Paul HAGER)		SCI	1251	0
12	Thierry GARCIA	61	Retraité EDF	122	0
13	Dimitri LAROUTIS	42	Directeur	445	0
14	Hubert GOETZ	66	Ingénieur des ponts des eaux et des forêts	327	2 parts de Reximmo Patrimoine 4
15	Bernard POUILLE	71	Ingénieur retraité	350	0